

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'ATLANTIQUE

Société Anonyme
au capital de 167 260,50 euros
Siège social : 21/23 Avenue Michel Crepeau
17000 LA ROCHELLE
301 943 106 RCS LA ROCHELLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 31 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente-et-un juillet,
A dix-sept heures,

Les administrateurs de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'ATLANTIQUE se sont réunis en Conseil, au siège social de la société situé 21/23 Avenue Michel Crepeau 17000 LA ROCHELLE, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Marcel SAUSSEAU, Président du Conseil,
Monsieur Vincent VAUTIER, administrateur,
Monsieur Mathieu STENGER, administrateur,
Monsieur Manuel GREAU, administrateur,

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Marcel SAUSSEAU préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Mathieu STENGER remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président Directeur Général du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Marcel SAUSSEAU, démissionnaire ;
- Nomination d'un nouveau Directeur Général délégué du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Pierre LEFEVRE, démissionnaire ;
- Questions diverses.

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT DIRECTEUR GENERAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR MARCEL SAUSSEAU, DEMISSIONNAIRE

Monsieur Marcel SAUSSEAU, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, informe le Conseil de sa décision de renoncer à son mandat de Président du Conseil d'Administration, et en expose les raisons.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie **Monsieur Marcel SAUSSEAU** pour les services rendus à la Société.

La candidature de **Monsieur Vincent VAUTIER** aux fonctions de Président du Conseil d'Administration est soumise au vote des administrateurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, élit à l'unanimité **Monsieur Vincent VAUTIER** en qualité de Président du Conseil d'Administration, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2031.

Il est rappelé que la démission de **Monsieur Marcel SAUSSEAU** de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration emporte, de plein droit, la cessation immédiate de ses fonctions de Directeur Général. En effet, conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts, l'exercice des fonctions de Président du Conseil d'Administration implique l'attribution concomitante des fonctions de Directeur Général. En conséquence, **Monsieur Vincent VAUTIER**, désigné en qualité de Président, est investi de plein droit des fonctions de Directeur Général de la Société.

Monsieur Vincent VAUTIER déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité que les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général seront exercées à titre gratuit.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, **Monsieur Vincent VAUTIER** organisera et dirigera les travaux du Conseil, dont il rendra compte à l'Assemblée Générale. Il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurera, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

En sa qualité de Directeur Général, **Monsieur Vincent VAUTIER** jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Il est rappelé que dès lors que **Monsieur Vincent VAUTIER** cessera ses fonctions de Président du Conseil d'Administration, il cessera automatiquement d'exercer les fonctions de Directeur Général.

Monsieur Vincent VAUTIER préside alors la réunion.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR PIERRE LEFEVRE, DEMISSIONNAIRE

Le Président informe le Conseil de la décision de **Monsieur Pierre LEFEVRE** de renoncer à son mandat de Directeur Général délégué du Conseil d'Administration de la Société et en expose les raisons.

Le Directeur Général précise qu'étant donné l'importance de sa mission, il lui serait utile d'être assisté d'un Directeur Général délégué et propose que cette fonction soit conférée à **Monsieur Mathieu STENGER**.

Sur la proposition du Directeur Général, et après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité de nommer à compter de ce jour **Monsieur Mathieu STENGER**, demeurant 10 rue du Faisan – 67450

MUNDOLSHEIM, en qualité de Directeur Général délégué, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2031.

Toutefois, si le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, le Directeur Général délégué conservera, sauf décision contraire du Conseil, ses fonctions et ses attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

Monsieur Mathieu STENGER remercie les membres du Conseil de leur confiance et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité, que ces fonctions de Directeur Général délégué seront exercées à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général du Conseil d'Administration
Monsieur Vincent VAUTIER

Signé par :

06768DB0E643417...

Monsieur Vincent VAUTIER
« Bon pour acceptation des fonctions de Président Directeur Général »

Signé par :

06768DB0E643417...

Monsieur Mathieu STENGER
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué »

Signé par :

CF37E070B2084CE...